

Michel CUARESMA
Conseiller municipal
Président du groupe d'élus

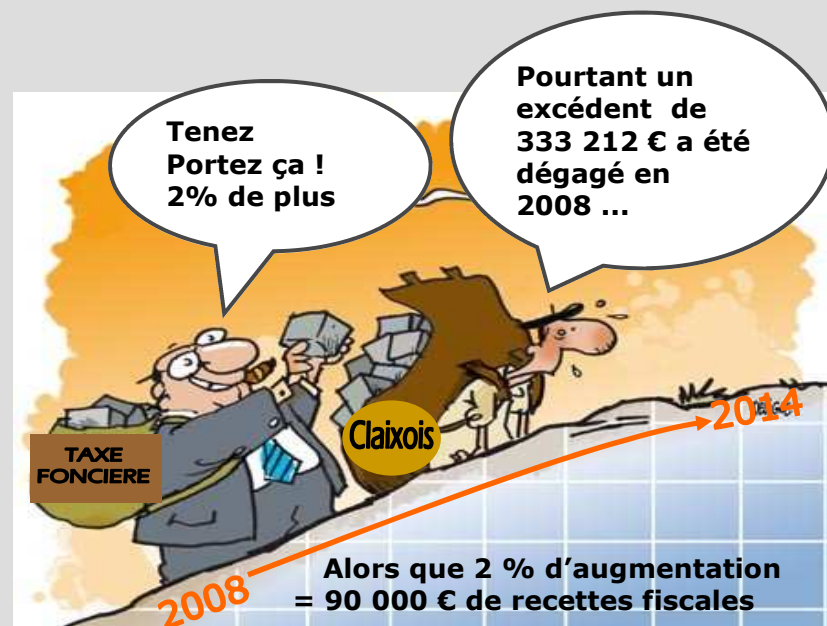


Les impôts sur le foncier bâti vont augmenter de 2 % en 2009. Pourquoi ?

Après 7 ans d'augmentation sans précédent (+ 125 € par habitant) la majorité a encore décidé de poursuivre l'infamie ascension fiscale sur le foncier bâti.

Un matraquage fiscal injustifié !

Le maire souhaite avoir une marge de manœuvre. Et vous, en avez-vous autant en période de crise ?



Le maire UMP s'agite au cours de la séance du conseil municipal du 18 février 2009. Henri Pétrone, conseiller municipal (Les Verts) de notre groupe, a quitté la séance « Trop c'est trop ... ».

Michel OCTRU a honteusement tenu des propos injurieux à notre collègue en n'hésitant pas à la traiter « de menteur ». Le niveau zéro peut être atteint « Monsieur le maire soyez digne de votre fonction ! ».



Un projet plus vrai que nature, comment la majorité donne l'exemple ! Le maire inscrit à l'ordre du jour du conseil municipal

du 02 avril 2009 une délibération visant à l'obtention d'un permis de construire pour un bâtiment communal déjà construit en toute illégalité. **INADMISSIBLE !**

UN AJUSTEMENT PLUS QUE NECESSAIRE DE LA TAXE D'HABITATION PAR HABITANT A CLAIX

CLaix	202 €	140 €
Le Tranchet	196 €	119 €
Saint Martin St. Vierge	193 €	108 €
Saint Martin St. Vierge	170 €	106 €
Pont de Claix	157 €	83 €

00 % INATTENDU !

Concernant la taxe d'habitation, la majorité a lu avec intérêt notre tract au début du mois de février et a changé de cap pour éviter le sabordage... alors qu'une simulation avait été proposée avec 8 % d'augmentation au mois de décembre. **La majorité a su s'adapter au vent dominant !**

La taxe forfaitaire sur la cession de terrains devenus constructibles dans le cadre du PLU REJETEE par le maire et sa majorité.



Selon le maire UMP, les propriétaires de terrains constructibles à CLAIX ont « tout vendu ou ne souhaitent pas vendre ». « Ils le lui ont dit ??? ».

Tels sont les arguments annoncés pour s'opposer à notre proposition. Des millions d'Euros perdus pour la commune qui en aurait bien besoin.

« Pourquoi ne pas demander aux Claixois ce qu'ils en pensent ? »

Thierry LANDE
Conseiller municipal



Le magazine des élus de l'opposition et de l'association

LE DOSSIER Claix numérique : le maire aux abonnés absents



Michel SEYLLER
Conseiller municipal



Chez vous, Ce débit insuffisant est un frein à l'accès à l'Internet prises à Claix. Il peut même être la ligne dans la commune ! Et pourtant, des solutions existent : la loi donne des moyens aux collectivités territoriales pour prendre part à l'amélioration du haut débit : le répartiteur téléphonique de Pont de Claix à Claix en est un parfait exemple : se trouve la connexion à un opérateur Internet se situe à Pont de Claix. Plus la ligne de cuivre est longue, plus le débit s'affaiblit.

Claix souffre de l'éloignement du répartiteur téléphonique de Pont de Claix. Nous avons réalisé une enquête auprès d'une trentaine de Claixois répartis dans la commune : le haut débit à Claix est en moyenne de 2 Mb/s.

Ce débit est insuffisant pour l'offre « triple play » c'est-à-dire l'offre « télévision, téléphonie, internet » que nous promettent la plupart des fournisseurs d'accès.

Les industriels, commerçants et prestataires de service claixoises ont des besoins largement supérieurs ; ils en souffrent.

problème, on lance une grande enquête en novembre 2008 en s'appuyant sur le partenariat du Conseil général de l'Isère avec une société commerciale spécialisée dans le Wimax, une technique de couverture de zones blanches réservées aux zones de montagne et qui concerne très peu de personnes à Claix. Cette solution convient bien à des hameaux éloignés tels que Savoyères par exemple. **La mairie de Seyssins l'a réalisé pour 110 000 €; pourquoi pas nous ?**

La loi donne même à la commune la possibilité de gérer elle-même son propre réseau qui pourrait donc être «à fibre optique» c'est-à-dire 200 fois plus rapide qu'actuellement. A Claix, quels sont les projets communaux en matière de haut débit ? Aucun !

Pas de trace d'un quelconque projet concernant le haut débit dans le budget 2009 ni même aucune promesse pour le futur : le sujet semble être totalement inconnu de nos élus majoritaires.

En fait, pas tout à fait. Pour la Mairie, comme nous, vous assurer un service minimum et attendez toujours... montrer qu'on s'intéresse au

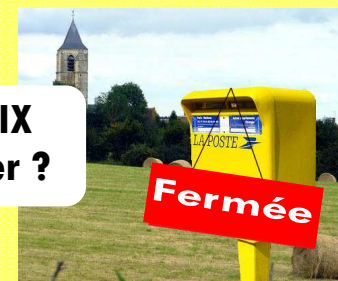
Qu'en est-il d'ailleurs de cette enquête ? aucune nouvelle publique à ce jour !

Dans le budget 2009, Claix prévoit quand même 17 000 € d'investissements dans l'informatique, avant tout pour renouveler du matériel de la mairie ou assurer une prestation d'assistance et de maintenance.



Bien sûr, depuis un an maintenant on nous promet aussi un rafraîchissement du site Internet de

La poste à CLAIX va-t-elle fermer ?



On peut le craindre en effet dès la mi mai notre courrier arrivera d'Echirrolles et non plus au bureau de poste de Claix. Vos élus «Vivre ensemble à Claix », très attachés au service public de proximité, ont interpellé le maire particulièrement discret sur ce sujet lors du conseil municipal du 2 avril 2009 . **Ne serait-il pas temps d'agir ?**